

Il me tarde de vous parler de l'enthousiasme avec lequel le peuple canadien a accueilli, quand ils sont littéralement descendus du ciel, à Dorval, Leurs Altesses Royales, la très gracieuse Princesse Elizabeth et un prince charmant, le duc d'Édinbourg. Cette visite fera époque dans nos annales. Elle nous rappelle fort agréablement celles que nous firent, en 1860, Sa Majesté le Roi Édouard VII (alors Prince de Galles); en 1901 et 1908, Leurs Majestés le roi George V et la reine Marie; en 1939, Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elisabeth.

Nous offrons nos respectueux hommages à notre Princesse et prions le Saint-Esprit de répandre sur elle, avec abondance, Ses dons ineffables; de l'aider à accomplir les onéreux devoirs de ses hautes fonctions avec la noblesse, la grâce, et l'inlassable dévouement dont ses illustres parents ont toujours fait preuve. Nous nous réjouissons de retrouver en Leurs Altesses Royales ces vertus familiales, où se marient si harmonieusement la simplicité et la distinction, et dont Leurs Majestés, le roi et la reine, donnent chaque jour au monde un si bel exemple.

Le chaleureux accueil fait à Leurs Altesses Royales par le Québec et l'Ontario n'est que le prélude de celui qui les attend dans toutes les Provinces du Canada. Tout le Québec se réjouit de penser qu'après leur randonnée à travers notre immense territoire, nous les reverrons à Montréal. Nous leur souhaitons santé, joie et bonheur, pendant leur séjour au Canada et nous faisons les mêmes vœux pour leurs chers enfants, le prince Charles et la petite princesse Anne.

(Traduction)

Honorables sénateurs, un autre événement de grande importance mérite d'être signalé. Le 15 septembre 1951, à Ottawa, le Conseil de l'Atlantique-Nord a tenu une session réunissant, pour la première fois, la plupart des Ministres des Affaires Étrangères, de la Défense et des Finances des douze Nations membres de l'OTAN. Au témoignage de nos distingués visiteurs, cette Conférence a été couronnée de succès et sa parfaite organisation a attiré à notre gouvernement les plus grands éloges. Grâce aux initiatives vigoureusement prises par notre dynamique Ministre des Affaires Extérieures, l'honorable L.-B. Pearson, ce Conseil est maintenant l'unique autorité dirigeante de l'OTAN et peut résoudre avec célérité les problèmes relatifs à l'application du Traité de l'Atlantique-Nord.

Rappelons-nous que, en face de la menace d'agression communiste, seule une alliance des peuples libres peut sauvegarder les institutions du monde occidental; que, pour être efficace, une telle alliance doit posséder une puissance militaire capable de détourner tout

agresseur éventuel. C'est dans cet esprit que les signataires du Traité se sont unis pour préserver la paix et la sécurité universelles en organisant leur défense collective.

Le principe fondamental, affirmé dès l'origine, est un principe d'alliance défensive pour assurer la paix et non pour faire la guerre. Ce principe était déjà fort en honneur chez les Romains qui proclamaient qu'il faut se préparer à la guerre quand on veut la paix: "Si vis pacem..." L'histoire nous apprend, toutefois, qu'après s'être enrichis des dépouilles des peuples qu'ils avaient asservis, les Romains ne tardèrent pas à glisser dans le matérialisme et le sensualisme, et à abandonner la défense de l'Empire à des légions recrutées à l'étranger. Cette politique décadente eut comme résultats immédiats des dissensions intestines, et, comme ultimes résultats, l'invasion des Barbares et la destruction de Rome.

La situation internationale actuelle comporte des périls analogues. C'est pourquoi les pays qui aiment la liberté se sont décidés à développer en commun leur puissance militaire et à imposer à leurs ressortissants les sacrifices qu'exige le triomphe de la cause commune. On a donc organisé en Europe une armée intégrée, dont le commandement suprême est maintenant confié à l'illustre général Eisenhower, avec quartier général à Paris. Chaque pays signataire du Traité fournit, suivant ses moyens, des forces à cette armée, dont les cadres s'élargissent de jour en jour, mais trop lentement, au gré des chefs les mieux renseignés.

Pour assurer une parfaite unité d'action, cette alliance défensive devient maintenant le noyau d'une véritable communauté de nations libres. Il faut rendre plus étroite notre collaboration politique, et meilleure notre situation économique et sociale; il faut raffermir les institutions existantes et en créer d'autres, au besoin. Le conseil de l'OTAN, réorganisé, est devenu un organe unique, à un niveau ministériel.

En 1943, le Conseil de guerre, tenu à la Citadelle de Québec, donnait une nouvelle orientation à la défense alliée; de même, le Conseil de l'OTAN, à Ottawa, en septembre 1951, donne une nouvelle orientation à l'effort des nations occidentales pour sauvegarder la paix et la sécurité. Félicitons le très honorable Premier Ministre du Canada et notre Ministre des Affaires Extérieures d'avoir déclenché ces heureuses initiatives; félicitons nos Ministres de la Défense nationale et des Finances, les honorables Brooke Claxton et D.-C. Abbott, qui nous ont aussi dignement représentés à cette Conférence.